

Période de questions

Séance ordinaire du 27 octobre 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><i>Voir séance du 17 décembre 2019</i></p> <p><u>Dominic Pétrin - 808, boul. Saint-Luc</u></p> <p>Combien coûte une sortie pour une borne-fontaine au coin de la Route 104 et du chemin du Ruisseau-des-Noyers?</p>	<p>En attente d'un suivi.</p>		<p>Actif</p>
<p><i>Voir séance du 25 février 2020</i></p> <p><u>Micheline Lajoie</u></p> <p>Est-ce que la Ville verse toujours une somme pour la démarche MADA (Municipalité amie des aînées) et où en sommes-nous rendus avec la démarche?</p>	<p>Le rapport d'étape MADA a été déposé.</p>		<p>Clos</p>
<p><i>Voir séance du 25 août 2020</i></p> <p><u>Raymond Boucher - 269, rue des Bois</u></p> <p>La ville a commandé une étude économique de l'aéroport : en 2019 : N'est-il pas exact qu'une version a été présentée aux membres du conseil? Pourquoi et quand le contenu de cette étude sera rendu public? Pouvez-vous en dévoiler le contenu?</p>	<p>3 études seront déposées à la séance du conseil du 24 novembre 2020.</p>		<p>Actif</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><i>Voir séance du 25 août 2020</i></p> <p><u>Gilles Hébert - 91, ch. du Ruisseau-des-Noyers</u></p> <p>Le 14 juillet, madame Marcoux a répondu que la Ville n'avait pas de réponse, n'ayant pas eu les résultats de l'analyse. Je repose donc la même question :</p> <p>Il y a quelques semaines, la compagnie d'analyse acoustique (WSP), à la demande de la Ville, avait installé des sonomètres en bordure du chemin du Ruisseau-des-Noyers afin d'évaluer le bruit des activités de tirs provenant du champ de tir de L'Acadie.</p> <p>Est-ce que les résultats ont permis à la Ville de donner des constats d'infraction en vertu du règlement 0527 ou de toute autre réglementation?</p>	<p>Des tests ont été effectués les 20, 21, 27 et 28 juin 2020 et les 23 et 24 août 2020 et des constats d'infraction ont été donnés.</p>		<p>Clos</p>
<p><i>Voir séance du 25 août 2020</i></p> <p><u>Raymond Bouthillier - 1309, rue Reid</u></p> <p>Bonjour M. Le Maire. Dans le dossier des déversoirs inondant nos terrains, malgré les demandes répétées par notre conseiller et notre demande de rencontre avec le directeur adjoint, responsable du dossier, nous sommes sans réponses. Quelle est la prochaine étape pour faire avancer ce dossier et corriger la situation?</p>	<p>En attente d'un suivi.</p>		<p>Actif</p>
<p><i>Voir séance du 22 septembre 2020</i></p> <p><u>Brigitte Létourneau - 16, chemin du Grand-Pré</u></p> <p>Est-ce possible de mandater le Service des loisirs ou de l'environnement afin de mettre sur pieds un comité qui s'adresse aux utilisateurs qui vont faire leurs courses à vélo ou à vélo avec assistance électrique depuis l'emprise nord-ouest du boulevard Saint-Luc (secteur Saint-Luc et L'Acadie) vers les autres secteurs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu?</p>	<p>Un sous-comité du comité de circulation sera créé pour inviter les citoyens à participer au rehaussement du réseau cyclable.</p>		<p>Actif</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><i>Voir séance du 22 septembre 2020 et du 27 octobre 2020</i></p> <p><u>Julie Lefebvre - 33, rue François</u> <u>Cathy Émond - 547, rue Choinière</u> <u>Mélissa Déry - 515, rue Choinière</u> <u>Marie-Pier Goyette - 32, rue François</u> <u>Bruno Leblanc - 112, rue François</u></p> <p>Depuis plus de deux ans, je demande que les étudiants qui demeurent sur les rues Duquette, François et Choinière puissent profiter d'une traverse piétonnière sécuritaire pour se rendre à l'école. Comme plusieurs automobilistes n'immobilisent pas leur véhicule au passage des piétons (à l'angle du boul. d'Iberville et de la rue Héroux), j'ai pris l'initiative de recueillir le nom de ceux qui, comme moi, sont très inquiets (plus de 100 signatures). Je demande qu'une traverse lumineuse soit installée dans les plus brefs délais. En attendant que ce soit fait, je réclame la présence d'un brigadier.</p>	<p>Une analyse sera effectuée pour déterminer si nous installerons des arrêts ou une traverse piétonne lumineuse. D'ici là, il y aura une présence policière accrue.</p>		Actif
<p><u>Carole Thibodeau - 16, rue Mercier</u></p> <p>Concernant le transport par autobus scolaire de nos enfants, 48/55 places peuvent être utilisées. Il y a un manque de 7 enfants par autobus scolaire à cause de la Covid.</p> <p>Pour les choix d'école, les parents doivent voyager leurs enfants!! Il y a énormément de plaintes, car il y a plusieurs enfants qui n'ont pas de transport et ils doivent prendre le transport en commun qui coûte plus de 390 \$ pour une année.</p> <p>Pour ma fille et mon fils, qui a un transport qui coûte 195 \$ pour l'année complète, ça me coûte 600 \$ de transport pour mes 2 enfants cette année. Je demande de voter pour que le transport en commun soit gratuit.</p>	<p>Il est demandé aux Services des transports et des finances d'analyser cette proposition.</p>		Actif

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Jean-Philip Dauray - 223, boulevard Saint-Luc</u></p> <p>Nous aimerions savoir quels sont les avancements par rapport aux citoyens qui passent par la station-service Pétroles Maurice pour éviter le blocage sur la rue des Échevins causé par la file d'attente du service à l'auto du McDonald's? Ceux-ci mettent à risque les employés de la station. Un dossier complet avec des photos et vidéos pris régulièrement lors des heures de pointe montre à quel point c'est problématique et est dans les mains d'une certaine Mylène aux plaintes, mais nous restons dans l'impression qu'elle n'est point liée.</p>	<p>Le Service de police assurera une surveillance policière accrue.</p>		Clos
<p><u>Jean-Nicolas Minville - 301-345, rue Paul-Laplanche</u></p> <p>Il semble que les municipalités du Québec sont en retard sur leur politique de prévention des incendies au niveau résidentiel. En effet, la norme raiilleuse est maintenant d'avoir un détecteur de fumée par pièce. De nombreux citoyens, comme moi, dorment avec la porte de leur chambre fermée, cela ralentit la détection d'incendie et fait perdre de précieuses secondes aux occupants pour évacuer de façon sécuritaire. Serait-il possible de bonifier notre règlement en rendant obligatoire la présence de ces appareils dans les pièces fermées normalement occupées?</p>	<p>Les règlements concernant la prévention des incendies considèrent, sauf exception, une forme de droits acquis en matière de construction.</p>		Clos
<p><u>Guy Samson - 148, rue Jacques-Cartier Nord</u></p> <p>Le 9 septembre 2020, la ministre annonce l'ajout de 21,6M\$ aux 30M\$ déjà annoncés en décembre à son programme visant à protéger le patrimoine immobilier. Toute demande admissible reçue depuis l'ouverture, en décembre 2019, pourra être acceptée selon le cabinet de la ministre Nathalie Roy. Au total, 96 ententes seront signées prochainement avec 54 MRC et municipalités réparties dans 14 régions administratives du Québec. J'aimerais savoir si vous allez adhérer au programme de protection du patrimoine immobilier.</p>	<p>En discussion avec le ministère de la Culture et des Communications afin d'approfondir la portée et les réels paramètres de leur projet.</p>		Actif

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Jean Gingras - 385, rue des Trinitaires</u></p> <p>Quand seront faites des bordures de ciment dans le centre du boulevard , car les enfants traversent entre les voitures et le monde ne fait pas attention aux enfants de l'école? Ça fait des années que ça dur. Va-t-il falloir des enfants frappés par une voiture ou un autobus? Une réponse serait appréciée de votre part, merci.</p>	<p>Aucun travail n'est prévu à court terme sur cette rue. Demande d'une présence policière accrue dans ce secteur.</p>		Clos
<p><u>Dominic Pétrin - 808, boul. Saint-Luc</u></p> <p>J'aimerais savoir s'il y a un ou des postes/fonction de non élu plus important que celui de directeur général, si oui lesquels?</p> <p>Combien de semaines de préavis, François Vaillancourt a-t-il données pour démissionner de ses fonctions?</p> <p>Est-ce possible de clarifier le huis clos des séances puisqu'Yvan Berthelot lui ne les considère pas à huis clos, mais ne s'oppose pas lors de l'adoption de celles-ci?</p> <p>Puisque le groupe des 9 affirme que les séances à huis clos ne briment pas les citoyens, comment expliquer que la période de questions dure entre 8 et 12 minutes au lieu d'une heure.</p>	<p>Non</p> <p>M. Vaillancourt a donné 10 jours de préavis.</p> <p>Le huis clos signifie que le public ne peut assister aux séances du conseil dans la salle du conseil.</p> <p>La réponse à cette question revient à chacun des citoyens.</p>		Clos Clos Clos Clos
<p><u>Carolyne Migneault - 175, rue Fournier</u></p> <p>Comptez-vous entreprendre des démarches afin d'abolir l'utilisation des sifflets de train sur le territoire de St-Jean ? Nous habitons sur la rue Fournier et notre qualité de vie s'en trouve grandement affectée. Autant la nuit que le jour, il y a beaucoup plus de passages du CP depuis la pandémie le jour. Ma fille de 15 mois est en grand déficit de sommeil à cause des passages répétés des trains. Si ça persiste, je crains fortement pour sa santé et son développement. Il y avait un projet en ce sens qui avait été lancé en 2018. Où en est rendu ce projet? Vous pouvez et devez agir, merci.</p>	<p>Ce que la norme exige pour l'abolition du sifflet du train au passage à niveau (mise à jour de 2019), c'est la mise en place de clôtures de part et d'autre du passage à niveau sur une distance de 400 mètres des 2 côtés de la voie ferrée pour un total de 1 600 mètres de long.</p> <p>En plus, les normes exigent que des barrières de sécurité doivent être implantées à la hauteur du passage à niveau. Grossièrement, cela nécessiterait un investissement estimé à environ 800 000 \$ pour de tels travaux.</p> <p>Actuellement, aucun projet de cette nature ne figure au PTI 2021-2023.</p>		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Francis D'Amours - 470, 8e Avenue</u></p> <p>En 2016, des travaux d'infrastructures relatifs aux égouts pluviaux ont été effectués sur la rue Charles-Henri-Hébert et une partie de la 8^e Avenue entre le boul. d'Iberville et la rue St-Gabriel, secteur Iberville. Un segment d'un peu plus de 80 mètres de la 8^e entre l'adresse 470 et St-Gabriel a été omis. Considérant que ces deux rues étaient les deux seules rues "hors-normes" du quartier, pourquoi ne pas avoir inclus cette portion de rue dans les travaux et ainsi finaliser complètement l'uniformisation des rues du quartier (entamés dans les années 2000, mais qui, étrangement, excluaient ces 2 rues)?</p>	<p>Le tronçon visé n'a pas été oublié dans le projet. La raison expliquant pourquoi seul un court segment à partir du boulevard d'Iberville sur la 8^e Avenue a été inclus aux travaux de la rue Charles-Henri-Hébert est que le projet a nécessité de drainer les eaux pluviales de Charles-Henri-Hébert vers la 8^e Avenue en passant par le parc vers la 8^e Avenue et, de là, les eaux pluviales ont été dirigées vers le boulevard d'Iberville à l'égout existant.</p> <p>Advenant que les résidents de la 8^e Avenue soient intéressés par des travaux similaires (égout pluvial, drainage, reconstruction de chaussée et élargissement, pavage et bordures), ces derniers peuvent adresser une demande au SIGE (signée par une majorité des résidents de la rue).</p>		Clos
<p><u>Jacques Carrier - 95, rue des Geais-Bleus</u></p> <p>Pourquoi, alors que nous en avons le plus besoin actuellement, n'avons-nous pas encore réussi à activer les panneaux de communication électronique installés au coin des rues Pierre-Caisse et Choquette? Quelle est la date prévue pour leur activation?</p>	<p>Le Service des travaux publics doit faire une tranchée afin de passer l'électricité sous la route. Les panneaux seraient fonctionnels pour le mois de décembre 2020.</p>		Actif
<p><u>Brigitte Létourneau - 16, chemin du Grand-Pré</u></p> <p>Est-ce que madame Marcoux est en mesure de mettre à la disposition des citoyens l'avis de la ville, et peut-être par le MELCC, indiquant que le tarissement des puits qui affecte les résidences des rues Bruno et de Salières ne serait pas causé par les arrosages fréquents du golf privé du 111, avenue des Pins?</p>	<p>Selon madame Marcoux, le tarissement des puits n'est pas en lien avec l'arrosage au Club de golf Pinegrove. Aucun avis écrit à ce sujet.</p>		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></p> <p>Le 14 octobre 2020, j'ai assisté de façon virtuelle à l'audience de la Cour supérieure dans le dossier 755-17-002291-154 (Mario Charrette et Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu c. Carrière Bernier Ltée et 9088-7662 QUÉBEC INC). Est-ce que les parties vont maintenir leur engagement de mettre fin à tous les tirs extérieurs (pigeons d'argile et cible) comme il est spécifié dans l'entente du 22 décembre 2016 et à la résolution no 2017-09-0616?</p>	<p>Le dossier étant judiciairisé, la Ville ne peut émettre de commentaires.</p>		<p>Clos</p>
<p><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></p> <p>Est-ce que le club de tir de L'Acadie dispose d'une autorisation légale de la cour ou d'une autorisation de notre Ville pour se soustraire à la résolution no 2017-09-0616 qui détermine la fin des tirs extérieurs qui était prévue le 3 juillet 2020?</p>	<p>Non. Le dossier étant judiciairisé, la Ville ne peut émettre de commentaires supplémentaires.</p>		<p>Clos</p>
<p><u>Lyne St-Onge - 404, rue Maisonneuve</u></p> <p>Bonsoir! À ma question du 14 juillet dernier, on m'avait répondu que la mise en demeure avait été transmise et que les procédures étaient à suivre au niveau civil lors de la reprise des tribunaux. Étant donné la reprise des activités des tribunaux; j'aimerais avoir un suivi concernant la mise en demeure envoyée à l'entreprise 2M Ressources afin qu'elle se conforme à la réglementation ainsi que pour la reprise de possession et remise en état du terrain loué, comme demandé unanimement par le conseil lors de la séance du 26 novembre 2019.</p>	<p>Une résolution a été adoptée le 26 novembre 2019 et une mise en demeure a été transmise par le Service juridique de la Ville le 27 décembre 2019. Depuis, la Ville a reçu une procédure judiciaire de 2M Ressources pour faire reconnaître l'option d'achat du terrain.</p>		<p>Actif</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Dominic Pétrin - 808, boul. Saint-Luc</u></p> <p>J'ai effectivement reçu les détails de ma facture de 2015, cependant ma question de base était que quelqu'un m'explique la différence entre l'estimé de 2011 et ma facture de 2015, entre autres, comment ce peut-il que ma facture ait augmenté de 5 % alors que le projet a coûté 22% de moins, soit 2 269 151 \$ au lieu de 2 895 000 \$?</p> <p>Est-ce que je peux avoir les détails de l'estimé de 2011 pour arriver à 10 181,43 \$ et est-ce que la ville peut m'expliquer l'écart entre les 2?</p> <p>Est-ce que la ville a changé la répartition des coûts?</p>	<p>En attente d'un suivi.</p>		<p>Actif</p>
<p><u>Sylvie Massicotte – 25, rue Saint-Hubert</u></p> <p>Je ne comprends pas votre décision concernant la construction de 48 logements sur la rue Champlain. Ce projet qui a été rejeté par les urbanistes va à l'encontre du désir des résidents qui ont demandé une rue sécuritaire via une piste cyclable, projet rejeté par le conseil municipal.</p> <p>Faut-il en déduire que le conseil municipal est plus ouvert aux projets des promoteurs immobiliers que ceux proposés par les citoyens qui les ont élus et qui s'inscrivent dans le développement durable?</p> <p>Plusieurs résidents ont exprimé leur désaccord au greffe, le conseil municipal reverra-t-il sa décision?</p>	<p>Le projet n'a pas été rejeté.</p> <p>La piste cyclable n'est pas dans le même secteur de la rue Champlain.</p> <p>Le projet de 48 logements et le projet de la piste cyclable sont deux projets traités indépendamment.</p>		<p>Clos</p>